

## Communiqué de presse

Dzaoudzi, le 3 mai 2021

# PARTICIPEZ À LA CONCERTATION EN VUE DE LA PREPARATION DU PROJET DE LOI « MAYOTTE »

À l'initiative du Ministre des Outre-mer, le Préfet de Mayotte lance aujourd'hui une grande concertation sur l'avenir de Mayotte. Ces échanges doivent nourrir et inspirer le futur projet de loi « Mayotte ».

Du 3 au 21 mai 2021, vous êtes invité(e) à faire part de vos propositions autour de 5 thèmes qui recouvrent les défis que nous devons relever collectivement :

- 1. l'égalité en matière de droits sociaux ;
- 2. le renforcement de l'État régalien afin de faire face aux enjeux sécuritaires, migratoires et de sécurité civile ;
- 3. l'accélération du développement de Mayotte ;
- 4. le renforcement du Conseil départemental;
- 5. la jeunesse et l'insertion.

Vous avez des idées et des propositions à partager ? La concertation est l'occasion de vous faire entendre.

### Venez vous exprimer:

- ➤ à Dembeni, à l'occasion d'un forum citoyen ouvert à tous. Rendez-vous mercredi 5 mai à 9 heures à la Maison pour tous afin d'échanger sur l'ensemble des thèmes de concertation.
- ➤ Dans la <u>mairie de votre commune</u> ou <u>en préfecture</u>, où des cahiers de propositions, organisés par thème, sont disposés. Vous pouvez y inscrire vos propositions.

#### Contact presse:

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél: 02 69 63 54 03 - 02 69 63 54 32

Courriel: communication@mayotte.pref.gouv.fr

Internet: www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976 Twitter : @Prefet976

- **En ligne**, selon le thème sur lequel vous souhaitez vous exprimer :
  - → Sur le renforcement de l'État régalien, écrivez à : concertation-renforcement-etat-regalien@mayotte.gouv.fr
  - → Sur le développement accéléré du territoire, écrivez à : concertation-acceleration-developpement@mayotte.gouv.fr
  - → Sur le renforcement du Conseil départemental, écrivez à : concertation-renforcement-cd@mayotte.gouv.fr
  - → Sur la jeunesse et l'insertion, écrivez à : concertation-jeunesse-insertion@mayotte.gouv.fr
  - → Sur l'égalité des droits sociaux, écrivez à : concertation-egalite-droits-sociaux@mayotte.gouv.fr

Toutes les propositions exprimées par la population seront prises en note. Une synthèse sera transmise au Ministre des Outre-mer au 1<sup>er</sup> juin 2021.

#### Contact presse:

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél: 02 69 63 54 03 - 02 69 63 54 32

Courriel: communication @may otte.pref.gouv.fr

Internet: www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976 Twitter : @Prefet976